



## **AVIS PUBLIC**

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT BUDGET 2010 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2011-2012 DE L'ARRONDISSEMENT**

AVIS est par les présentes donné, conformément à la Charte de la Ville de Montréal, qu'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement sera tenue le **LUNDI, 16 NOVEMBRE 2009 à 18 HEURES** à la salle du conseil située au 13, rue Chauret à Sainte-Geneviève, afin d'adopter le budget 2010 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2010, 2011 et 2012 de l'arrondissement.

**DONNÉ à Montréal,  
Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève,  
ce huitième jour du mois de novembre deux mille neuf.**

---

M Saâd Moumni  
Secrétaire d'arrondissement

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, secrétaire d'arrondissement, certifie que l'avis ci-dessus a été publié dans un journal local le huitième jour du mois de novembre deux mille neuf et qu'une copie a été affichée au bureau d'arrondissement le neuvième jour du mois de novembre deux mille neuf.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat ce neuvième jour du mois de novembre deux mille neuf.

---

M Saâd Moumni  
Secrétaire d'arrondissement